



EN XV'D
EAUX Actes

Défendre et préserver l'eau !



*Ayant conscience
de la raréfaction
de la ressource*

- ◆ Nous doutons de la pertinence d'un captage unique, aux dangers multiples et aux coûts de construction et énergétique en hausse.
- ◆ Nous déplorons l'abandon des gestions municipales.

Sécheresse en Corrèze : une partie de la Xaintrie alimentée en eau potable par camions-citernes

Publié le 31/08/2019 à 07h00

Assèchement de la Glane, complément d'eau par camions citernes en Xaintrie blanche, 100 à 200 m3/jour pendant 2 semaines et connexion avec Pleaux

https://www.lamontagne.fr/saint-privat-19220/actualites/secheresse-en-correze-une-partie-de-la-xaintrie-alimentee-en-eau-potable-par-camions-citernes_13631151/

Publié le 31/08/2019 à 07h00

Ravitaillement d' eau en Xaintrie par camion-citerne à la station de traitement des eaux de Lavergne
© Agnès GAUDIN

Depuis plus d'une semaine, les allers-retours des camions-citernes permettent au Syndicat des eaux du Puy du Bassin d'alimenter ses sept communes adhérentes et deux autres en eau potable. Une mesure de crise mise en oeuvre après l'assèchement total de la Glane, petite rivière qui sert à approvisionner le réseau de cette partie de la Xaintrie en Corrèze.

Depuis une grosse semaine, la petite station de pompage du Moulin de Lavergne, à Saint-Privat, est alimentée en eau potable par les va-et-vient de camions-citernes. En cause, la sécheresse qui se prolonge et la Glane, petite rivière dans laquelle la station puise normalement, qui est désormais à sec. Le Syndicat des eaux du Puy du Bassin, qui comprend sept communes de Xaintrie adhérente et exporte de l'eau à deux autres en Corrèze, a dû prendre des mesures redoublées pour que la fourniture en eau continue d'être assurée à ses 2.000 abonnés.

Les jeudi 22 et vendredi 23 août, la rotation d'un premier camion-citerne d'une capacité de 30 m3 est d'abord décidée pour assurer un approvisionnement de 100 m3 par jour sur le réseau, qui nécessite au total 800 m3.

[Sécheresse : la situation de l'eau se tend en Corrèze, la préfecture prend de nouvelles mesures](#)

"Les agents de la Saur, à qui la gestion de la fourniture de l'eau potable est confiée, nous avaient alertés en début de semaine que ça ne passerait pas sans avoir recours à une livraison par camion-citerne. Mais le samedi, la Saur nous a avertis que la Glane s'était brutalement asséchée. On savait que le niveau avait baissé progressivement, mais on ne s'attendait pas à ça", poursuit Fabien Lascaze, secrétaire du syndicat.



La

Glane, petite rivière dans laquelle la station de Lavergne pompe l'eau, s'est brutalement asséchée le samedi 24 août, durcissant le contexte de crise.

Afin d'éviter une rupture de fourniture en eau durant le week-end des samedi 24 et dimanche 25 août, la Saur, qui assure la gestion de la fourniture en eau pour le syndicat, a multiplié les allers-retours durant 48 heures. "Sans ça, on courrait à une rupture de la fourniture et au désamorçage des réservoirs de tête et on était bon pour distribuer de l'eau en bouteille", explique Jean Brajou, chef de secteur à la Saur.

On va devoir faire appel à l'État et aux collectivités pour des aides, car il n'est pas possible de répercuter ce coût, qui se chiffrera en dizaines de milliers d'euros, sur les administrés

Joël Beynel (président du syndicat des eaux du Puy du Bassin)

Depuis lundi 26 août, les rotations des camions-citernes de la société puydômoise Gerzatrans, habilitée pour le transport de liquides alimentaires, ont pu être remises en place de manière renforcée. Deux véhicules effectuent de 7 à 8 allers-retours par jour pour fournir quelque 200 m³ à la station de Saint-Privat, puisée sur le réseau d'eau d'Argentat que gère Véolia. "Pour compléter les besoins d'approvisionnement du réseau, qui se montent à 800 m³ par jour, nous utilisons pour la première fois la connexion que nous avons par prudence mise en œuvre voilà deux ans avec le réseau de Pleaux, dans le Cantal", précise Joël Beynel, président du Syndicat des eaux du Puy du Bassin, en espérant vivement le retour de la pluie.

[Tous nos articles sur la sécheresse](#)

"Pour l'instant, nous avons peu de perspectives en ce sens les jours prochains. Donc les rotations restent en place jusqu'à nouvel ordre." Avec un coût conséquent, dont le total n'est pour l'heure, de fait, pas connu : "environ 2.000 euros par jour entre le prix du transport et celui de l'eau que nous achetons à Argentat. On va devoir faire appel à l'État et aux

collectivités pour des aides, car il n'est pas possible de répercuter ce coût, qui se chiffrera en dizaines de milliers d'euros, sur les administrés".

Julien Bachellerie

Sécheresse

Corrèze : les camions-citernes alimentent à nouveau une partie de la Xaintrie en eau potable

Publié le 12/08/2020 à 19h06

Comme en 2019, complément d'eau potable à la station du moulin de Lavergne de 7 à 8 camions de 30m3/ jour décidé le 3 Aout. Cout 765 € HT par jour pour un camion.

Restrictions : fermeture de la piscine de Bassignac le haut

https://www.lamontagne.fr/saint-privat-19220/actualites/correze-les-camions-citernes-alimentent-a-nouveau-une-partie-de-la-xaintrie-en-eau-potable_13823261/

La station de pompage du moulin de Lavergne en Xaintrie alimentée par camion citerne © Agnès GAUDIN

Les mois d'août se suivent et se ressemblent en Xaintrie. Pour la deuxième année consécutive, la station de pompage de Lavergne à Saint-Privat est remplie par des camions-citernes qui permettent d'alimenter en eau potable les abonnés de 7 communes. Le petit ruisseau de la Glane, quasi à sec, n'arrive plus à fournir.

Rebelote. Faute d'eau, les camions-citernes ont, comme l'an passé, pris le relais de la rivière la Glane pour alimenter la station de pompage de Lavergne à Saint-Privat. Joël Beynel, président du syndicat des eaux du Puy du bassin et maire de Darazac (Xaintrie) regarde, dépité, le cours d'eau. Si la rivière n'est pas totalement à sec, elle n'en est pas loin. « Il n'y a pas de filet d'eau », montre-t-il. Encore quelques jours sans pluie et avec l'évaporation, elle est sur le point de s'assécher complètement ».

Lundi 3 août, décision a été prise de faire appel aux camions-citernes de la société Gerzatrans (Puy-de-Dôme).

Avec trois semaine d'avance sur l'an dernier

Comme l'an passé mais avec trois semaines d'avance... Les camions enchaînent de 7 à 8 rotations par jour entre Argentat et la station. « Depuis samedi, on n'arrive pas à relever le niveau des châteaux d'eau. Le citernage répond juste à la demande. C'est extrêmement tendu », alarme Joël Beynel.

Les besoins sont de 250 m³ par jour pour les sept communes adhérentes et leurs quelque 1.850 abonnés. Les camions livrent 30.000 litres à chaque voyage qu'ils multiplient ces derniers jours. Joël Beynel a réservé deux camions par jour au moins jusqu'à demain.

Une demande en hausse depuis vendredi

« Depuis vendredi dernier, nous avons une demande plus conséquente, observe le maire de Darazac. Les agriculteurs se sont mis sur le réseau car leur gisement est épuisé et les bêtes ont soif. Il y a aussi énormément de vacanciers même si l'on ne va pas s'en plaindre ». L' élu espère que les gens vont prendre conscience que la ressource se tarit.

[Sécheresse en Corrèze : une partie de la Xaintrie alimentée en eau potable par camions-citernes](#)

Jean Brajou, chef de secteur de la SAUR (*), est inquiet lui aussi. Mardi, un camion conduit a livré 120.000 litres, celui de son collègue, 90.000 litres. Soit 210.000 litres qui ne suffisent pas à répondre aux besoins. Dans l'urgence, décision est prise de couper temporairement l'eau à la piscine de Bassignac-le-Haut.

« Malheureusement, tant que l'eau coule au robinet, les gens ne prennent pas vraiment conscience »

Jean Brajou multiplie les coups de fil pour gérer au mieux la distribution et éviter la pénurie.



La station de pompage du moulin de Lavergne du Syndicat des eaux du Puy du bassin est gérée par la SAUR

Pourtant un arrêté préfectoral est en cours qui limite les usages de l'eau. « Ce n'est pas toujours évident. L'autre jour une dame m'a répondu qu'il était hors de question qu'elle

n'arrose pas ses fleurs car elle en avait acheté pour 150 euros... », explique le maire de Darazac.

Le citernage a un coût

Ce citernage a évidemment un coût. « 765 € HT par jour pour un camion. L'an passé, le surcoût a été de 80.000 €, calcule le président du syndicat. Le prix n'a pas été répercuté sur les abonnés. Ce n'est que de l'autofinancement du syndicat mais peut-être qu'il faudra revoir les choses », imagine Joël Beynel qui, l'an passé, avait demandé une aide de l'Etat. Sans succès. « On est parti à faire ça tous les ans », prévient-il en espérant "booster" les choses. Un projet avec le Cantal arrive en fin d'études « mais c'est très compliqué, il faut des autorisations de passage ; en parallèle, on pourrait trouver une solution à moyen terme avec le bassin d'Argentat ». Joël Beynel regarde une nouvelle fois la rivière.



Le président du syndicat Joël Beynel désespéré de l'état de la Glane, quasi à sec.
« Je suis né sur la Glane. Il y a toujours eu ici un cycle de l'eau. Elle montait vite et redescendait vite mais autrefois les choses s'équilibraient mieux, lui semble-t-il. Ceux qui ont construit cette station dans les années 50 n'auraient jamais ô grand jamais, pensé qu'un jour la Glane serait à sec ». En attendant, l'espoir renaît des prévisions météo. De la pluie est attendue aujourd'hui.

() société chargée de la gestion de la fourniture d'eau potable.*

Laetitia Soulier

Projet Puy des fourches : pompage dans la Vézère

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/neuf-communes-de-la-correze-vont-pomper-l-eau-de-la-vezere-pour-eviter-de-fermer-les-robinets-1524580891>

Débats animés autour de l'eau au dernier conseil communautaire de Tulle Agglo (Corrèze)

Publié le 30/09/2020 à 12h16

Discussion entre agglo Tulle , syndicat du puy des Fourches et syndicat de la montane autour du transfert de compétence de l'eau, de l'élargissement de la distribution et nouveaux pompages dans la Vézère.

https://www.lamontagne.fr/tulle-19000/politique/debats-animes-autour-de-l-eau-au-dernier-conseil-communautaire-de-tulle-agglo-correze_13845484/

Le syndicat des eaux de la Montane sera légalement dissous ce soir à minuit. © Agnès GAUDIN

La finalisation du schéma de maillage d'alimentation en eau potable, arrêté autour de quatre structures et qui impliquait le rattachement du syndicat de la Montane à celui du Puy des Fourches, a été votée lundi soir par Tulle Agglo. Non sans enflammer les débats.

Le raz de marée n'a pas été celui qu'escomptait Valérie Dumas, maire de Vitrac-sur-Montane et présidente du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de la Montane (*). Amenant avec elle une trentaine d'administrés des communes desservies par son syndicat des eaux, elle n'est pas parvenue à infléchir le rattachement de la Montane à la structure du Puy des Fourches.

Le maintien à tout prix

Plusieurs arguments ont, à cor et à cri, été brandis lors du conseil de Tulle Agglo, lundi soir, par la responsable : la volonté de ne pas voir fermer de précieuses sources sur le territoire de la Montane, l'injonction de respecter le choix d'élus locaux qui veulent conserver ce syndicat...

[Détournement de près de 600.000 euros au syndicat des eaux de la Montane \(Corrèze\)](#)

Mais le ton et la manière, le calendrier aussi, ne laissant plus aucune alternative, ont rendu caduque toute possibilité de parvenir à un accord de convention de délégation que la

présidente de la Montane, en désespoir de cause, appelait de ses vœux : « On peut signer une convention pour 6 mois, 10 ans, 20 ans, pourquoi on ne la signe pas cette convention ? »

« Madame, pour signer une convention, il faut qu'au moins un climat de confiance soit instauré », a répondu le président Michel Breuilh, rappelant que Tulle Agglo n'avait toujours reçu aucun document de gestion du syndicat depuis le transfert de compétence, avant d'insister sur le cadre légal.

"La loi s'applique à tout le monde"

Gérard Tourneix (élu à Gimel)

Le transfert de compétence en matière d'eau est en effet efficient, comme le stipule la loi NOTRe, depuis le 1er janvier 2020. Et si le syndicat de la Montane a pu bénéficier de deux sursis pour se maintenir - respectivement de 6 mois avec la loi proximité et 3 mois pour cause de Covid 19 -, l'échéance est désormais à son terme.

[Le transfert obligatoire de la compétence eau fait des vagues à Tulle Agglo](#)

Un cadre qui, s'il ne sied pas à Valérie Dumas, reste néanmoins la loi, ont rappelé certains élus, comme Gérard Tourneix à Gimel : « Je n'étais moi-même pas pour la loi NOTRe, mais je vis dans un pays où on m'a appris que la loi s'applique à tout le monde. »

D'autres ont avancé la nécessité, face aux sécheresses qui se durcissent, de conserver une multiplicité de points d'approvisionnement : « Nous ne sommes que cinq communes, mais nous avons pu fournir à nos usagers sans difficulté sur des périodes d'été tendues. Voter cette dissolution serait un camouflet aux élus ! », a estimé Francis Deveix pour Saint-Martial-de-Gimel. Partisan d'une démarche active, collective et positive, l'élu de Gros-Chastang Christian Madelrieux a avancé : « J'ai participé à la constitution de la station Vézère, il faut aller de l'avant. Pérennisons la ressource, regardons devant nous. »

25 millions de m3 de réserve avec les barrages

Après avoir rappelé que le SIAEP de la Montane est déjà adhérent du Puy des Fourches-Vézère pour la production, le maire de Saint-Jal et nouveau président de la structure syndicale Jean-Jacques Lauga estime : « Cette ressource qu'on vous amène, c'est 25 millions de m3 d'eau de réserve. Ça laisse de la marge. » Et de regretter vertement des subventions perdues par la collectivité : « À cause de vos atermoiements, depuis 9 mois, on perd du temps et de l'argent ! ».

L'adhésion pour la compétence distribution des cinq communes du syndicat de la Montane à celui du Puy des Fourches, dès le 1er octobre prochain, a reçu 52 votes favorables, 9 contre et 7 abstentions. Un entérinement qui a suscité le départ du maire de Vitrac, de son homologue de Seilhac Marc Géraudie et du public.

(*) Sont concernés Vitrac-sur-Montane, St-Priest-de-Gimel, St-Martial-de-Gimel, Eyrein, Corrèze.

Julien Bachellerie

Eau : Nouveaux raccordements, prix de l'eau : les dossiers à venir du syndicat d'eau du Puy des Fourches, en Corrèze

Publié le 16/10/2020 à 12h00

Ralliement du syndicat de la montane à celui du Puy des fourches, travaux de 7 millions d'euro pour l'alimentation depuis la Vézère, négociation avec EDF, harmonisation du prix de l'eau

Jean-Jacques Lauga, le président du syndicat des eaux du Puy des Fourches et Camille Amelot, la directrice du syndicat. © Agnès GAUDIN

Jean-Jacques Lauga, le nouveau président du syndicat d'eau du Puy des Fouches, a du pain sur la planche. Il faut notamment raccorder les communes qui dépendaient du syndicat de la Montane à l'eau de la Vézère. Un important chantier de 7 millions d'euros.

"J'ai été vice-président du syndicat historique du Puy des Fourches qui a bien grandi. Il est devenu majeur, il doit désormais devenir adulte." C'est à cette délicate tâche que Jean-Jacques Lauga, le maire de Saint-Jal, désormais aussi président de ce syndicat d'eau capable de distribuer l'eau potable à 45.000 personnes, dont les habitants de Tulle, va s'atteler.

Avec des dossiers majeurs : l'intégration des communes jusqu'alors desservies par le syndicat de la Montane tout juste dissous, la négociation avec ERDF et l'Etat sur les débits réservés dans les barrages sur la Vézère et l'harmonisation du prix du m³ d'eau pour les communes.

7 millions de travaux pour relier les communes de l'ancien syndicat de la Montane à la Vézère



es communes de l'ancien syndicat de la Montane vont être raccordées à l'eau de la Vézère rendue potable à la station de traitement des eaux de la carderie.

Relier les communes de l'ex-syndicat de la Montane à l'eau de la Vézère. C'est le grand chantier qui débute avec l'absorption des communes de l'ancien syndicat de la Montane, qui vient d'être dissous. "Il nous faut amener l'eau de la Vézère à la zone de la Montane, Eyrein, Vitrac, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Priest-de-Gimel et Corrèze, liste Jean-Jacques Lauga. Un cabinet d'études y travaille. Il faut environ 7 millions d'euros de travaux, il faut franchir l'A89. L'itinéraire est en discussion. Les travaux devraient commencer en 2021. En attendant, les communes de l'ancien syndicat auront toujours de l'eau. Nous puiserons dans les sources, nous avons la ressource en eau." À terme, l'eau ira aussi à Égletons.

[Débats animés autour de l'eau au dernier conseil communautaire de Tulle Agglo \(Corrèze\)](#)

Assurer un débit réservé dans les barrages pour avoir de l'eau en quantité en cas de sécheresse

Négocier les débits réservés dans les barrages. L'objectif du syndicat est de fournir de l'eau potable aux communes adhérentes "sans être tributaire des saisons". C'est ce que permet le raccordement à l'eau de la Vézère. Mais le syndicat doit renégocier avec l'Etat et ERDF qui gère les barrages sur la rivière, le débit réservé.

C'est le volume d'eau réservé au syndicat dans les réserves des barrages pour s'assurer une quantité suffisante d'eau, notamment l'été, pour fournir de l'eau potable à tous les adhérents.

[Le syndicat du puy des Fourches pose ses canalisations entre Uzerche et Tulle](#)

Définir un prix du m3 d'eau harmonisé

C'est l'autre dossier majeur. Actuellement, il y a d'importantes disparités de prix entre les différentes communes du syndicat. "Certaines ont un prix du m3 bas mais n'ont pas fait de travaux sur les réseaux, d'autres communes ont un prix plus élevé. Il faut donc harmoniser le prix entre toutes les communes adhérentes, arriver à un prix moyen, le même prix pour tous et le plus juste."

Ce prix devra prendre en compte les investissements notamment sur les réseaux vieillissants et qui favorisent les fuites, le coût de fonctionnement, les volumes d'eau... Ce prix pourrait avoisiner 2 euros hors taxes le m3 d'eau. "C'est une théorie sur laquelle nous travaillons." Le prix harmonisé devrait être mis en place dans toutes les communes d'ici 2023.



laboratoire d'analyse de l'eau dans l'usine de la Carderie à Uzerche.

Un déménagement à venir

Actuellement, le siège du syndicat est situé à Seilhac. "Le siège est trop petit pour travailler dans de bonnes conditions. Il faut que nous nous professionnalisions et cela passe par de nouveaux locaux", estime Jean-Jacques Lauga.

Une nécessité pour réunir les 23 salariés. Le syndicat a deux options : acheter un bâtiment déjà existant ou en construire un nouveau. La première solution tient la corde.

Estelle Bardelot

Photos : Agnès Gaudin

Réchauffement climatique

Quelles solutions pour éviter la guerre de l'eau en Limousin ?

Article réservé aux abonnés

Publié le 31/08/2021 à 10h41

Economies d'eau par traitement des fuites et contractualisation des économies, origine de l'eau potable : rivières et nappes phréatiques, évolution climatique : déficit en Pyrénées orientale et en limousin

Les maires de Corrèze, de Creuse et de Haute- Vienne se retrouvent en première ligne dans la crise de l'eau, ressource dont la quantité et la qualité vont diminuer avec le changement climatique. Photo d'illustration © SALESSE Florian

À portée d'engueulade, les maires le sont aussi pour tout ce qui touche à la question de l'eau. Alors que le Limousin fait face à une ressource en baisse, situation qui va s'aggraver avec le réchauffement climatique, des solutions émergent pour permettre un usage plus intelligent, plus économe et plus durable de l'eau, qu'elle soit potable, pluviale ou usée

Le maire de Laguenne, en Corrèze, s'est fait un plaisir de le rappeler, lors de la conférence inaugurale du [carrefour des collectivités territoriales de Brive](#). « 86 % des maires étaient pour conserver la compétence eau, a souligné Roger Chassagnard. Mais on n'a pas été entendu. »

Si elle est désormais intercommunale, les maires se retrouvent toujours en première ligne. "L'administré se tourne en priorité vers l' élu : on se doit de trouver une solution." Or, qualité et quantité de la ressource en eau vont poser problème. « Les effets du changement climatique sont déjà réels et vont s'intensifier, prévient Éric Tardieu, le directeur général d'OIEau (*). Mais collectivement, on n'a pas pris la mesure de ce qui va nous arriver. »

La Creuse, un des deux points noirs de la Région

Les études menées ces dernières années montrent que des difficultés s'annoncent du côté de la gestion de la ressource en eau. Le département de la Creuse a même été identifié comme étant l'un des deux points noirs, avec les contreforts pyrénéens, de la Nouvelle-Aquitaine.

[Va-t-on manquer d'eau tous les étés en Creuse ?](#)

Guillaume Choisy, le directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne a rappelé que « 60 % de la population du bassin est alimentée par les rivières ou leurs nappes d'accompagnement et on va vers une hausse de la température de l'eau des rivières, qui est déjà colossale. » Or, sa qualité s'amointrit dès 25 °C. « Il va falloir gérer la qualité, c'est une inquiétude. » Sans parler des volumes : « on a un déficit quantitatif quasiment quotidien chaque été. »

Limoges, dernier dossier en date des « Aqua prêts »

Premier levier, des économies d'eau ont été réalisées, notamment dans l'industrie. Guillaume Choisy recommande aussi de « massifier des pratiques agricoles déjà expérimentées qui permettent de mieux stocker l'eau, comme les couverts végétaux ou l'arrêt du labour systématique tous les ans. »

Mais les élus ne pourront pas se passer d'une « politique d'investissement très forte. On est probablement dans une période aussi importante que dans l'après-guerre, quand il a fallu apporter l'eau dans toutes les maisons. » Pour cela, la Banque des territoires, émanation de la Caisse des dépôts, propose une solution clé en main. « On apporte la ressource, soit l'épargne des Français, au service des besoins des Français », résume Patrick Martinez, directeur régional.

Il se réjouit d'une prise de conscience sensible : autant de dossiers ont été déposés sur ce thème depuis le début de l'année que lors des quatre années précédentes. Dernier financement d'ampleur en date : la station d'épuration principale de la communauté urbaine de Limoges, qui va engloutir 25 millions d'euros, dont 11,5 apportés par la Banque des territoires. « On peut financer sur quarante ou soixante ans : il faut s'adapter à la durée de vie des équipements. »

[En Corrèze, il faudra s'habituer à des sécheresses de plus plus en plus fréquentes](#)

Solutions multiples

Traitement des fuites (20 % du volume d'eau potable en moyenne disparaît ainsi dans la nature), recyclage, réutilisation, stockage... « On ne pourra pas se passer de faire des réserves collinaires, estime Roger Chassenard. Mais il n'y a pas qu'une seule réponse. Est-ce qu'on doit continuer à utiliser de l'eau potable pour arroser le jardin ou laver la voiture ? »

Les élus du Limousin vont devoir s'appuyer sur tout un panel de solutions pour maîtriser la ressource en eau et éviter les conflits d'usage.



Pour

certain, les retenues collinaires en font partie, comme celle-ci, à Saint-Sornin-Lavolps, en Corrèze. (Photo d'archives Stéphanie Para)

À Brive, on contractualise les économies

L'une des solutions est aussi de moins prélever. C'est ce qu'a choisi l'agglo de Brive, qui a contractualisé la préservation de la ressource avec son délégataire.

[Comment Suez a enlevé le marché de l'eau potable à Brive \(Corrèze\)](#)

Les maires n'ont pas fini de voir le dossier de l'eau s'inviter dans leur bureau. « Les conflits, les tensions vont s'accroître à l'avenir, pronostique Éric Tardieu. Les élus auront un rôle central à jouer. »

() OIEau est une association reconnue d'utilité publique qui vise à développer les compétences pour mieux gérer l'eau. Elle propose notamment de la formation professionnelle technique et assure des missions d'appui technique.*

Pomme Labrousse

Les premières assises de l'eau en Corrèze : entre urgence et devoir de préserver cette ressource

Article réservé aux abonnés

https://www.lamontagne.fr/tulle-19000/agriculture/les-premieres-assises-de-l-eau-en-correze-entre-urgence-et-devoir-de-preserver-cette-ressource_14050651/

Publié le 28/11/2021 à 12h00

Faire face aux pénuries, préserver les ressources, anticiper et s'adapter au changement climatique, pratiques agricoles et création d'un comité de pilotage.

Pour une meilleure gestion de l'eau, les usages vont devoir s'adapter et beaucoup changer à l'avenir. © Renaud Baldassin

Les premières assises de l'eau co-organisées par la préfète de la Corrèze, le président du Conseil départemental et l'association des maires et des présidents d'intercommunalités se sont déroulées le 23 novembre à Tulle. Une journée pour discuter de l'enjeu important lié à l'évolution de la gestion de cette ressource.

C'était un mois d'août 2019. Les va-et-vient incessants de camions-citernes entre Bort-les-Orgues et sept autres communes du plateau en amont, rappelaient à quel point l'impact du changement climatique était déjà présent. L'année suivante, en 2020, une nouvelle sécheresse touchait la Corrèze, contraignant les autorités à trouver des solutions de gestion de crise. « Mais ça, ce n'est plus possible, on ne peut plus faire de citernage. Il faut réfléchir à un autre schéma, qu'on accepte de partager cette ressource collectivement », explique Salima Saa, préfète de la Corrèze depuis le 29 juillet 2020.



Les

années 2019 et 2020 ont été marquées par des épisodes de sécheresse. En Corrèze, plusieurs communes ont dû être approvisionnées par des camions-citernes.

Dans le monde, la pénurie d'eau affecte quatre personnes sur dix. En France, malgré un réchauffement climatique qui s'accélère, la ressource est encore suffisante à l'heure actuelle ;

la problématique étant principalement liée aux conflits qu'engendre une répartition inégale. Avec une population mondiale qui devrait passer à 8,5 milliards d'individus en 2030 puis 9,7 milliards d'ici 2050, « il faut anticiper dès maintenant », alerte la représentante de l'Etat. Car l'augmentation des besoins engendrera une augmentation des prix de l'eau et de fait, sera un frein au développement de certains territoires. Afin de minimiser ces problématiques, les premières assises de l'eau de la Corrèze se sont tenues le 23 novembre dernier, rassemblant différents acteurs du territoire.

[Une sensibilisation lancée à Tulle \(Corrèze\) sur la gestion des déchets verts](#)

Des solutions pour une meilleure gestion

Pascal Coste, président du conseil départemental en a profité pour exposer plusieurs pistes avec les autres experts présents. L'ensemble des scénarios de restructurations et de gestions différentes ont été abordés autour de plusieurs tables rondes. Cela, afin d'assurer la sécurisation en eau du territoire.



« La Corrèze est un château d'eau, on a beaucoup de ressources de surface. Il va falloir arriver à capter plus d'eau et savoir comment utiliser l'enjeu stratégique des réserves ».

Pascal Coste (président du conseil départemental)

Qu'il s'agisse de passer par les gouvernances, l'aménagement du territoire, ou encore de solutions fondées sur la nature, d'une manière générale, les usages de l'eau potable sont amenés à changer.

Celui qui en est fait par la population, mais aussi celui par l'agriculture, vont devoir s'adapter. À l'échelle mondiale, le secteur agricole est le plus grand consommateur d'eau douce, responsable de presque 70 % des prélèvements (48 % de la consommation nette d'eau en France). Un constat nuancé par le président du conseil départemental expliquant qu'en Corrèze, « le type d'agriculture exercé permet de capter de l'eau. Il faut continuer ces solutions fondées sur la nature qui permettent de garder de la matière organique. Une des solutions pour garder des zones humides, c'est aussi de garder l'élevage. »

Des solutions supplémentaires sont tout de même possibles. Le recours à l'intelligence artificielle par exemple, permet un arrosage et une gestion de l'eau plus économe. « Il faut s'intéresser aux technologies développées qui permettent de mieux gérer l'humidité des sols, l'arrosage... Pour mieux gérer la ressource, il faut de l'intelligence », a renchéri Salima Saa.

[Quelles solutions pour éviter la guerre de l'eau en Limousin ?](#)

Un futur plan d'action en préparation

Dans le panel des pistes étudiées lors de ces assises de l'eau, les interconnexions, les retenues ou encore les nouvelles ressources, ont pris une place importante dans les échanges. « Il faut voir si ici et là, on peut faire quelques retenues collinaires déconnectées du réseau qui permettent de capter l'eau », a proposé Pascal Coste.



Les usages de l'eau potable sont amenés à être modifiés à l'avenir pour lutter contre le réchauffement climatique.

Autant de solutions qui seront encore à l'étude au sein d'un comité de pilotage initié lors de ces assises. Celui-ci établira un plan d'action qui devrait voir le jour en juin 2022. « Il permettra de trouver des bonnes solutions en plaçant les bons curseurs », a ajouté le président du conseil départemental.

Quoi qu'il en soit, ces assises de l'eau ont permis à la conscience collective de s'assurer d'une chose : l'or bleu n'a jamais été aussi précieux qu'aujourd'hui.

Vincent Faure

Un projet de captation de l'eau en un point unique à Argentat-sur-Dordogne (Corrèze) divise les élus

https://www.lamontagne.fr/argentat-sur-dordogne-19400/politique/un-projet-de-captation-de-l-eau-en-un-point-unique-a-argentat-sur-dordogne-correze-divise-les-elus_14057981/

Publié le 09/12/2021 à 11h30

Débat vif concernant le plan de gestion de l'eau à la comcom Xaintrie Val Dordogne. Contestation du projet de reeource unique. Demande de concertation et d'information

Le projet de prélèvement dans la Dordogne se ferait en aval immédiat du barrage à Argentat.

© Agnès GAUDIN

Un projet de création d'un unique point de prélèvement de l'eau dans la Dordogne à l'échelle de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne est actuellement à l'étude. Il sera soumis au vote ce jeudi soir en conseil communautaire alors qu'il divise les élus en deux camps. Ceux du pour et ceux du contre.

L'inconnu est porteur d'angoisse. Et c'est sans doute en cela que réside le fond de l'argumentaire de ceux qui sont contre. Aujourd'hui, ils sont 14 maires sur les 30 que compte la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne (XVD) à l'être. Tous sont opposés à ce projet de centralisation de gestion et fourniture de l'eau potable en un unique point de prélèvement dans la Dordogne, en aval immédiat du barrage à Argentat.

[Les premières assises de l'eau en Corrèze : entre urgence et devoir de préserver cette ressource](#)

Désaccord sur un scénario

Un projet en réponse à l'urgence climatique qui a déjà impacté la Corrèze par plusieurs épisodes de sécheresses et de citernages forcés. « Ce qu'on demande simplement, c'est que les études soient plus débattues, qu'on y voie plus clair et qu'on nous apporte plus d'informations », déclare Bernard Trassoudaine, maire de Reygade, dont le propos est appuyé par d'autres édiles.

La communauté de communes à laquelle il appartient s'était emparée du sujet en 2018 et avait souhaité qu'un schéma directeur d'eau potable soit mis en œuvre pour répondre à l'urgence et trouver une solution territoriale quant à l'approvisionnement en eau. Commande avait été passée à un bureau d'études dont les conclusions et différents scénarios ont été rendus l'été dernier. Et celui qui est actuellement privilégié vise à un approvisionnement unique prélevé sur la Dordogne en amont d'Argentat. Un scénario source de discorde...



« Ce soir, on souhaite un report du vote et avoir plus de temps d'échange sur un projet qui nous impactera sur les 30 ou 40 prochaines années », explique Vincent Arrestier, maire de Monceaux-sur-Dordogne, faisant également partie des opposants au projet.

Vincent Arrestier (maire de Monceaux-sur-Dordogne)

Lui et d'autres citoyens dénoncent un coût d'investissement estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros, un coût de production qui risque d'augmenter et un risque accru de coupure d'eau généralisée en cas de pollution sur la ressource.

Un constat qui s'avère en grande partie faux selon la présidente de la communauté de communes, Nicole Bardí aussi maire d'Auriac. « Une unique source de captage?? C'est la meilleure solution selon les études. Même si le projet peut coûter cher, il faut savoir que l'agence l'Agence de l'eau Adour-Garonne ne finance que des projets structurants. Et dans le cas des autres scénarios, financer nous-même le renouvellement de canalisations vieilles de 60 ans, je pense que ça ne tient pas », avance-t-elle.

[Quelles solutions pour éviter la guerre de l'eau en Limousin ?](#)

Manque de concertations ?

Une justification qui ne tient pas pour Vincent Arrestier. En ayant fait le calcul du prix d'une remise aux normes de l'ensemble des réseaux des 14 communes opposées à ce projet, il estime que cela reviendrait moitié moins cher que le projet de captage unique. « Et cela, même sans les subventions ! », affirme l' élu.

Quant aux manques de concertations que regrettent certains maires en vue du vote d'un tel projet, la présidente de la Com com répond « qu'il y a déjà eu six réunions d'information sur les différents secteurs et une commission de l'eau la semaine dernière. » Puis d'ajouter : « Les 48 élus voteront comme ils le souhaitent ce soir. La démocratie ce sont les élus (*en faisant référence aux deux pétitions instaurées à l'encontre du projet, ndlr*). Plus tard, bien sûr, il y aura des concertations avec les populations. »

À quelques heures d'un vote important, Bernard Trassoudaine et ses soutiens cherchent également à tempérer :



« Si le projet est voté, on s’y pliera. Mais on souhaite pouvoir échanger davantage sur les alternatives. Même si on sait que le temps presse, pourquoi se précipiter ? Si vous avez un pneu crevé, vous n’allez pas directement changer de voiture », compare-t-il.

Bernard Trassoudaine (maire de Reygade)

Trouver un terrain d’entente dans la démocratie, voilà au moins un point d’accord entre les différents élus. Nicole Bardi en convient : « Mon souci aujourd’hui, c’est de calmer la situation et de réfléchir ensemble pour les 30, 40 années à venir. »

Toutefois, l’idylle est encore loin de couler de source entre les édiles de la Com com. Du moins jusqu’aux discussions du conseil communautaire de ce jeudi soir.

Texte : Vincent Faure Photos : Agnès Gaudin

Alimentation en eau en Corrèze : des manifestants empêchent la Com Com Xaintrie Val Dordogne de voter le schéma directeur

Publié le 09/12/2021 à 19h56

La réunion programmée, ce jeudi 9 décembre, à Albussac, de la Com Com Xaintrie Val Dordogne n'a pu se tenir. La salle a été envahie par des manifestants opposés au schéma directeur d'alimentation en eau potable.

https://www.lamontagne.fr/tulle-19000/actualites/alimentation-en-eau-en-corrèze-des-manifestants-empêchent-la-com-com-xaintrie-val-dordogne-de-voter-le-schema-directeur_14058556/

[Lancer le diaporama](#)

A Albussac, les manifestants ont empêché la tenue de la réunion de la Com com.

La réunion programmée, ce jeudi 9 décembre, à Albussac, de la Com Com Xaintrie Val Dordogne n'a pu se tenir. La salle a été envahie par des manifestants opposés au schéma directeur d'alimentation en eau potable.

La réunion de la Com com Xaintrie Val Dordogne (XVD) a tourné court ce jeudi soir à Albussac. Alors que XVD devait voter le schéma directeur d'alimentation en eau potable, la réunion n'a pu se tenir et a été interrompue. Entre 150 et 200 personnes, des habitants, des agriculteurs venus avec des tracteurs, ont dit leur opposition au projet de fourniture de l'eau potable en un unique point de prélèvement dans la Dordogne, en aval immédiat du barrage Le Sablier à Argentat. Une solution sur la ressource en eau recherchée notamment après deux ans de citernage pour pallier la pénurie d'eau potable sur le plateau de Xaintrie.

L'Association AAPLX (Agir Autrement pour la Xaintrie) s'est notamment positionnée contre ce projet tout comme environ la moitié des maires de l'interco qui compte 30 communes. Une pétition est en cours sur ce sujet.

Une réunion publique à venir

[Un projet de captation de l'eau en un point unique à Argentat-sur-Dordogne \(Corrèze\) divise les élus](#)

Suite à l'impossibilité pour les élus de voter, la réunion a été annulée et il a été proposée qu'une réunion publique avec la population se tienne au premier trimestre 2022 à la salle des Confluences à Argentat. Nicole Bardi, la présidente de la Com com, a demandé aux manifestants d'évacuer la salle après que la décision d'annuler la réunion du conseil a été prise.

"Il n'y a pas eu assez de communication, on a fait fausse route", constatait le maire PS d'Argentat, Sébastien Duchamp.

Les opposants dénoncent un coût d'investissement estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros, un coût de production qui risque d'augmenter le prix de l'eau et un risque accru de coupure d'eau généralisée en cas de pollution sur la ressource.

"Eau pour la vie mais pas pour le profit" pouvait-on lire notamment sur les nombreuses pancartes des manifestants.

L.S. (Photos Agnes Gaudin)

[Les slogans ont fleuri](#)

[A l'extérieur, le ton est donné.](#)

[Le projet de captation d'eau sur la Dordogne ne convainc pas tous les élus et habitants.](#)

[La présidente Nicole Bardi contrainte d'annuler la réunion, une première.](#)

•

Xaintrie Val Dordogne (Corrèze) : pourquoi le projet a bu la tasse ?

Article réservé aux abonnés

https://www.lamontagne.fr/tulle-19000/politique/alimentation-en-eau-sur-le-secteur-xaintrie-val-dordogne-correze-pourquoi-le-projet-a-bu-la-tasse_14059090/

Publié le 11/12/2021 à 08h00

[Pour et contre le projet de ressource unique d'eau potable à Argentat. Entrave à la démocratie ou demande de démocratie participative ?](#)

La réunion interrompue par les manifestants © Agnès GAUDIN

L'exercice démocratique a été entravé, jeudi 9 décembre soir, à Albussac où se tenait la réunion de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne avec l'envahissement de la salle par des manifestants. Le projet contesté d'alimentation en eau n'a pu être voté.

Le vote sur le schéma directeur d'alimentation en eau s'annonçait chaud bouillant avec quatorze maires défavorables sur les trente que compte la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne (XVD).

Finalement, il n'a pas pu avoir lieu, jeudi soir, la salle polyvalente d'Albussac, où se tenait la réunion, ayant été envahie par près de 200 manifestants. Parmi eux, des élus, des habitants, de jeunes agriculteurs, des membres de l'association Agir autrement pour la Xaintrie (AAPLX) et des banderoles disant « non au projet ».

Les "contre"

Une opposition massive qui a empêché l'exercice démocratique : une première pour XVD ! « Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de monde et que la salle soit envahie », admet le maire de Sexcles dont le conseil municipal a voté contre le projet de captage de l'eau dans la Dordogne.

Thierry Da Fonseca indique que ce report « va bien aider pour travailler le dossier globalement ». Selon lui, c'est un manque d'information qui est en cause. « En tant que membre de la commission de l'eau à la communauté de communes, je n'avais pas eu toutes les données. On a demandé une réunion de la commission qui a eu lieu le 2 décembre et a rendu un avis défavorable. »

[Alimentation en eau en Corrèze : des manifestants empêchent la Com Com Xaintrie Val Dordogne de voter le schéma directeur](#)

Frédéric Boutet de AAPLX estime, lui, que « pour des projets aussi structurants pour un territoire, il faut des discussions avec des habitants ». Il dénonce, avec ce projet d'usine à Argentat, « un chantage pour la sécurisation du plateau de Saint-Privat. Or, les cabinets ont

tout en main pour proposer une liaison Argentat-Moulin de Lavergne, point d'entrée du syndicat du Puy-du-Bassin".

C'est possible de sécuriser la Xaintrie blanche en prenant l'eau des forages d'Argentat.

Le coût du projet, celui de l'eau, l'approvisionnement à une source unique sont autant d'arguments pour les opposants, satisfaits du report. Et le maire de Sexcles de se prononcer « pour un renforcement des réseaux que l'on a déjà. Je suis solidaire avec le canton de Saint-Privat mais où sont les études ? Pourquoi le projet avec le Cantal a-t-il été abandonné ? », interroge-t-il, regrettant « le chantage à la perte de subventions » pour motiver le vote.

Les "pour"

De son côté, le maire PS d'Argentat-sur-Dordogne, Sébastien Duchamp prend acte : « On a fait fausse route ». Selon lui, le projet d'approvisionnement en un point unique en aval du barrage du Sablier « pour envoyer de l'eau sur le plateau, après deux ans de citernage » était une bonne idée. « L'ARS ne veut plus des captages », rappelle-t-il.



La présidente Nicole Bardi a été choquée psychologiquement

La présidente de XVD, Nicole Bardi, maire d'Auriac, n'a eu d'autres choix que d'annuler la réunion avant même de pouvoir proposer le report de cette délibération, comme elle l'avait prévu. Elle a proposé une réunion publique d'information à la population, qui doit se tenir à Argentat au cours du premier trimestre 2022 en présence des représentants de l'Etat. Au lendemain de l'incident, la présidente était encore sous le choc. « C'est psychologiquement violent, confiait Nicole Bardi. Je trouve ça scandaleux".

Quelle démocratie quand on demande aux élus de sortir de l'hémicycle ? C'est une entrave à la démocratie. »

Nicole Bardi (Présidente XVD)

Au procès fait sur la non-communication, elle oppose une certaine mauvaise foi des élus. «

Cinq réunions de restitution aux élus ont été faites, on a même amené des élus à Belloc »
(un syndicat qui puise l'eau dans la Dordogne, N.D.L.R.). La présidente est dans
l'incompréhension quand elle entend que le projet va assécher la Dordogne, faire périr les
poissons et empêcher le canoë. « Le prélèvement représenterait 0,07 % du débit de la rivière,
même pas une goutte d'eau dans une carafe. » En attendant, le projet a bu la tasse.

Texte : Laetitia Soulier

Photos Agnes Gaudin

Ressource en eau : le plateau de Saint-Privat (Corrèze) se sécurise en s'interconnectant à Argentat-sur-Dordogne

Publié le 09/02/2022

Solution aux difficultés de fourniture d'eau potable : Alimenter depuis la Dordogne à Argentat, retrait de certaines sources. Entente entre Syndicat des Eaux du Puy du bassin et 3 autres communes

En 2020, la Glane était à sec. © Droits réservés

Le plateau de Saint-Privat confronté régulièrement l'été à la sécheresse et parfois obligé d'avoir un recours à l'alimentation par camion-citerne solutionne sa problématique en faisant le choix de se raccorder à Argentat-sur-Dordogne. Un projet pérenne qui se réalisera d'ici 3 ans.

Le Syndicat des Eaux du Puy du Bassin a décidé jeudi 13 janvier de lancer une entente intercommunale en vue de créer une interconnexion avec la commune d'Argentat afin de sécuriser l'alimentation en eau potable sur le plateau de l'ex-canton de Saint-Privat.

Ce syndicat a, depuis plusieurs années, été engagé dans deux études visant à s'approvisionner en eau, l'une dans le Cantal via des forages situés dans une ou plusieurs vallées autour de Saint-Martin-Valmeroux, l'autre via la vallée d'Argentat (*).

L'étude côté Corrèze a fait apparaître que la commune d'Argentat est en mesure grâce aux ressources actuelles de son champ captant de pallier quantitativement le manque d'eau en période d'étiage du syndicat et des communes autour de Saint-Privat. Pour cela, une interconnexion des réseaux est nécessaire.

Lors de sa réunion du 13 janvier, les membres du comité syndical ont décidé à la majorité (neuf voix contre cinq) de créer une entente intercommunale que les communes du plateau non membres du syndicat (Servières, Hautefage et Saint-Geniez-ô-Merle) sont invitées à rejoindre.

Un projet sur 3 ans

Une fois les différentes étapes terminées (financement, consultation des entreprises), une nouvelle entente intercommunale sera créée pour lancer la phase travaux et ensuite assurer le fonctionnement de cette interconnexion. Le projet s'étalera sur environ trois années pendant lesquelles les communes du syndicat et du plateau seront encore malheureusement dépendantes des aléas climatiques. Dès que l'interconnexion sera mobilisable, il n'y aura plus de risque de pénurie d'eau.

[Corrèze : les camions-citernes alimentent à nouveau une partie de la Xaintrie en eau potable](#)

Certains ont évoqué la possibilité de forages sur le plateau. Selon le président Joël

Beynel, même si tout se passait au mieux, qualité suffisante, enquêtes publiques sans recours, mise en place des périmètres de protection, achat des terrains sans opposition... « on repartirait sur 10 ans et nous n'avons pas de ressources d'eau suffisantes même en profondeur ».

Pour l'ensemble de ces raisons, le président indique que cette étude ne sera pas lancée car le risque de pénurie comme en 2019 et 2020 est « immédiat et réclame une action rapide ».

Jusqu'à la fin du mois pour délibérer

L'interconnexion avec Argentat permettra donc dans un délai beaucoup plus court de répondre à la problématique du plateau de Saint-Privat de manière pérenne pour 3.000 habitants. « Cela permettra également de garantir la fourniture d'eau potable aux nouveaux arrivants, aux entreprises, aux exploitants agricoles et à tous les porteurs de projets qui souhaiteraient se développer ou s'implanter sur notre plateau », a indiqué le président. Les communes ont jusqu'à la fin du mois pour délibérer sur cette entente.

(*) Le 2 septembre 2021, le syndicat a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à la recherche en eau dans le Cantal au motif de la complexité du projet et de ses délais de réalisation.

Xaintrie (Corrèze) : pourquoi le dossier sur la ressource en eau est l'objet de crispations ?

Article réservé aux abonnés

https://www.lamontagne.fr/argentat-sur-dordogne-19400/actualites/xaintrie-correze-pourquoi-le-dossier-sur-la-ressource-en-eau-est-l-objet-de-crispations_14083520/

Publié le 09/02/2022 à 14h15

Après le blocage d'un vote de la ComCom XVD concernant le schéma directeur sur l'alimentation en eau potable, le débat autour de la ressource unique de fourniture d'eau potable. Les termes du débat : Attachement à l'eau locale, qualité de l'eau, sécurisation, gestion, démocratie, budget, information

En 2019 et 2020 la Glane en Xaintrie était à sec. © Agnès GAUDIN

La ressource en eau sur la Xaintrie préoccupe les élus qui avancent des solutions pour sécuriser l'approvisionnement en quantité et en qualité à long terme. Pour autant, les réticences sont grandes. Explications d'un dossier qui crispe.

Le 9 décembre 2021, 200 manifestants ont envahi la salle d'Albussac où devait se tenir le conseil communautaire de Xaintrie Val Dordogne afin de valider le schéma directeur sur l'alimentation en eau potable. En 2026, la compétence revient à l'intercommunalité et l'enjeu est majeur : sécuriser de manière pérenne toute la population (12.000 habitants) avec une eau de qualité et en quantité suffisante. Face aux opposants dont une moitié des élus (14 sur 30), réticents au captage unique dans la Dordogne, la séance, houleuse, a été purement annulée.

[Alimentation en eau sur le secteur Xaintrie Val Dordogne \(Corrèze\) : pourquoi le projet a bu la tasse ?](#)

1. Où en est-on deux mois après ?

Comme promis ce soir-là, une réunion d'information a été programmée. Toutefois en raison des échéances électorales et du droit de réserve de la préfète, la date a été fixée au 1er juillet seulement ! D'ici là, une information sera faite à la population dans un document vulgarisé car « le problème n'est pas simple », reconnaît la présidente de la communauté de communes Nicole Bardi. Laquelle fait un mea culpa face aux reproches de non concertation. « Nous avons communiqué auprès des élus pensant qu'ils feraient redescendre à leurs administrés, cela n'a pas suffi », reconnaît-elle. Pour Sébastien Duchamp, maire d'Argentat et Daniel Grégoire, élu en charge de l'eau à XVD, « une perte de compétence est toujours mal vécue ».

Et il y a un attachement particulier à l'eau

2. Quel est ce projet qui divise ?



Il a fallu alimenter la station de pompage du moulin de Lavergne en Xaintrie à Saint-Privat par camion citerne

Le projet est de sécuriser durablement la Xaintrie concernée ces dernières années par la sécheresse et du citernage, l'alimentation du camping du Gibanel confronté à des problèmes de qualité de l'eau et au-delà, sécuriser tout le territoire qui compte à ce jour 51 unités de production. Sachant également, que 17 communes présentent un bilan besoin/ressources déficitaire. « Un captage a par exemple perdu 30 % de sa ressource à Saint-Bonnet-Elvert », cite Daniel Grégoire.

Un projet d'usine de pompage en un point unique en aval du barrage du Sablier est la solution privilégiée par XVD.

[Corrèze : les camions-citernes alimentent à nouveau une partie de la Xaintrie en eau potable](#)

3. Quelles réticences et comment les lever ?

À ceux qui pensent que ce système va assécher la Dordogne, Nicole Bardi répond par des chiffres : « L'usine de production aurait une capacité de production de 6.500 m³ pour répondre aux besoins sachant que le débit de la Dordogne est de 800.000 m³ jour, à l'étiage. Ce qui fait un prélèvement de 0,8 %. Une goutte d'eau dans un très grand vase ! ».

« Il y a deux pompes dans la Garonne à Toulouse et ça ne pose pas de problème, poursuit Daniel Grégoire. Et c'est ce qui s'est fait à Tulle avec le pompage dans la Vézère ».

« On est en aval des barrages, il y a des garanties d'EDF donc pas de problème », rassurent les élus.

Ce système serait similaire à ce qui se fait avec le syndicat Bellovic, une visite de l'usine à Brivezac ayant d'ailleurs été organisée sur place début décembre pour les élus.

[Ressource en eau : le plateau de Saint-Privat \(Corrèze\) se sécurise en s'interconnectant à Argentat-sur-Dordogne](#) (février 2022)

4. Quel serait le budget ?

Il existe trois scénarii qui vont de la simple restructuration des ressources existantes (deux projets chiffrés qui sécurisent partiellement le territoire) à la création d'une prise d'eau unique à Argentat (scénario 3). Les coûts vont de 21 M€ à 25 M€ pour le plus coûteux (scénario 3).

Un prix à relativiser car le plus cher est aussi le mieux subventionné donc au final le moins

cher. « La solution la plus structurante est la mieux financée », insiste Sébastien Duchamp. Le coût de revient de production au m³ allant de 1,26 à 1,40 soit 14 centimes d'écart selon les scénarii.

5. Quelle gouvernance ?

Sur Belloc c'est la Saur qui gère mais à Tulle par exemple, c'est en régie. Il y a une confusion entre ressource unique et gouvernance privée. « Les élus auront à décider de la gouvernance », rassure Sébastien Duchamp.

6. Quelles attentes ?

Le problème pour beaucoup dont les agriculteurs c'est le coût de l'eau, reconnaissent les élus communautaires. « Il y a des choses à étudier, admet Nicole Bardi qui imagine des dégressivités en fonction de l'activité.

Sur la voie empruntée par XVD, le maire d'Argentat précise que « l'Etat nous pousse dans ce sens ». La préfète de la Corrèze admet le besoin de beaucoup de pédagogie sur le dossier. « Espérons que la réunion publique permettra la levée des doutes », conclut Nicole Bardi.

Réponse le 1er juillet.

Laetitia Soulier

Sécheresse : les citernages d'eau ont commencé en Xaintrie (Corrèze)

Publié le 22/07/2022 à 12h46

Après 2019 et 2020 besoin de compléments d'eau (quelques 100m³ pendant quelques jours par citernage. Restrictions de l'usage de l'eau et demande de modération.

https://www.lamontagne.fr/tulle-19000/actualites/secheresse-les-citernages-d-eau-ont-commence-en-xaintrie-correze_14163790/

En 2019 et 2020, des citernages avaient déjà eu lieu pour pallier le manque d'eau dans La Glane. © Agnès GAUDIN

Ce jeudi 21 juillet suite au comité restreint du suivi de la ressource en eau, l'ensemble du territoire de la Corrèze a été placé en état d'alerte ou état d'alerte renforcé à cause de la sécheresse. Jeudi et ce vendredi, le syndicat des eaux du Puy du bassin à Saint-Privat citerne de l'eau depuis Argentat afin de pallier le manque de débit de la Glane et assurer le niveau des châteaux d'eau.

Le secteur de Saint-Privat avait déjà connu des citernages en 2019 et 2020. Revoilà les rotations des citernes d'eau depuis ce jeudi. Aujourd'hui, des rotations sont encore prévues. La faute à la sécheresse qui impacte le débit de La Glane, la rivière qui alimente la station du Moulin de Lavergne à Saint-Privat. "La Glane n'est pas, contrairement aux années 2019 et

2020 asséchée, mais elle ne suffit pas à couvrir les besoins", indique Joël Beynel, le président du Syndicat des eaux du Puy du bassin. Nous ne sommes pas en manque d'eau mais le débit bas de la Glane ne permet pas d'alimenter les châteaux d'eau au niveau normal. Donc par prévision, nous citerons de l'eau pour tenir le niveau de ces châteaux d'eau."

Citernage jeudi et aujourd'hui

Les citernages ont commencé jeudi et se poursuivent ce vendredi. "Jeudi, une citerne de 30 m³ a effectué trois rotations et cela devrait à nouveau être le cas ce vendredi, précise le président. Normalement nous ne citerons pas ce week-end et s'il pleut dans le week-end, nous ne citerons pas lundi. En revanche, s'il ne pleut pas, nous citerons." L'eau est achetée au réseau d'Argentat-sur-Dordogne, citernée en camion et déversée dans la station du Moulin de Lavergne où elle est traitée.

Pour le président, le recours au citernage est une "prévention, nous anticipons pour éviter d'éventuelles coupures." Une situation qui l'inquiète : "Quand on citerne on prend toujours des risques même si on utilise des citernes alimentaires..." Les coûts de ce citernage sont aussi une charge supplémentaire pour le syndicat : "on fera le compte à la fin de l'été mais je sais déjà que les prix des citernages ont augmenté par rapport à voilà deux ans. Ces citernages sont une charge supplémentaire pour nous et nous n'avons pas d'aide", regrette le président qui mise "sur le projet de connexion avec Argentat" actuellement en cours d'étude et qui connaît de fortes oppositions. "Cette situation me conforte dans l'idée qu'il faut que ce projet aboutisse", ajoute-t-il.

[Corrèze : les camions-citernes alimentent à nouveau une partie de la Xaintrie en eau potable](#)

Des restrictions imposées

De son côté, ce jeudi 21 juillet, à l'issue du comité restreint du suivi de la ressource en eau et face à la sécheresse qui gagne du terrain en Corrèze et en l'absence de précipitations annoncées, la préfecture de Corrèze a décidé de placer en alerte sécheresse les zones hydrographiques de la Vienne, de la Corrèze amont, de la Corrèze aval et de l'Auvézère. Cela implique, sur ces zones, diverses restrictions comme l'interdiction d'arroser les jardins potagers et les espaces verts de 10 à 18 heures, de remplir les piscines privées, de laver les voitures en dehors des stations professionnelles, d'arroser les terrains de sport de 10 à 18 heures...

La préfecture a aussi placé en alerte renforcée sécheresse (niveau 3 sur 4) les zones hydrographiques de la Dordogne amont, de la Dordogne aval, de la Vézère amont, de la Vézère aval et de la Xaintrie. Pour ces zones, les restrictions sont plus conséquentes : l'arrosage des jardins potagers et des espaces verts y est interdit de 8 à 20 heures, le lavage des véhicules est interdit sauf dans les stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau ou de lavage haute pression, les randonnées pédestres aquatiques sont interdites sur l'ensemble des cours d'eau classés en 1ère catégorie, l'arrosage des espaces verts publics est interdit...

Enfin, la préfète de la Corrèze invite au civisme chaque consommateur d'eau. "Il faut être particulièrement attentif à l'utilisation de cette ressource, et au respect des mesures édictées. Des contrôles seront menés le cas échéant", annonce la préfecture.

Estelle Bardelot

Pourquoi le prix de l'eau en Midi Corrèzien est-il le plus cher de la Corrèze ?

Article réservé aux abonnés

Publié le 30/07/2022 à 16h08

Le prix est la conséquence de la sécurisation maximale de la fourniture d'eau potable et des investissements réalisés pour l'obtenir

Sur le territoire de Midi Corrèzien, les 11.000 foyers, jusqu'à 25.000 en été, sont alimentés par l'eau pompée dans la Dordogne. Illustration © Stéphanie Para

C'est en Midi Corrèzien que le prix moyen du m³ d'eau (potable et assainissement) est le plus élevé sur le département de la Corrèze : 3,92 € en 2022. Un tarif élevé en raison des investissements réalisés pour sa production et sa gestion.

En 2021, le prix moyen du m³ d'eau potable dans les 39 communes des secteurs de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac, soit le territoire de Midi Corrèzien, était de 3,85 € dans le département, où la moyenne du prix du m³ d'eau potable était de 2,55 €.

Pas de restrictions en cas de sécheresse

Un prix élevé qui est la conséquence des investissements réalisés, selon Jacques Bouygue, président du syndicat mixte Bellovic qui gère l'eau potable et a signé un contrat de concession avec la SAUR en 2019 pour une durée de 12 ans : « Entre 2015 et 2017, plus 16 millions d'euros d'investissements ont été réalisés avec la construction de la station de la Grèze à Brivezac et la restructuration de réseaux longs de 1.000 kilomètres. »

[Le Département de la Corrèze se dote d'un outil innovant pour anticiper la ressource en eau dans 10, 20 ou 30 ans](#)

Même subventionnés à 50 %, ces investissements se répercutent sur la facture d'eau mais sont, pour le président, indispensables pour alimenter dans de bonnes conditions les 11.000 foyers du territoire (jusqu'à 25.000 en été dans ce secteur très touristique).

Sources. Les données de 2021 sont issues de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement. A consulter sur [son site dans la rubrique Accès aux données](#).

Pourquoi la population de Xaintrie (Corrèze) s'inquiète des choix à venir concernant l'eau potable sur le territoire ?

Article réservé aux abonnés

Publié le 28/09/2022 à 15h36

Pollution, captage, forage, interconnexion, prix de l'eau, gouvernance, besoins agricoles, rentabilité. Ressource unique depuis la Dordogne, recherche de nouveaux captages. C'est le débat auquel la population prend une part importante.

La réunion publique a mobilisé près de 500 personnes, signe du vif intérêt pour le sujet de l'eau © Agnès GAUDIN

Lundi 26 septembre, la réunion sur l'eau en Xaintrie a entraîné des débats passionnés dans une salle comble d'habitants soucieux d'obtenir des réponses. Extraits.

Les 500 personnes réunies, lundi soir, 26 septembre, à Argentat ont eu droit à une présentation très complète de la problématique de l'eau en Corrèze et en Xaintrie. Hydrogéologue, bureaux d'étude, spécialistes... ont tour à tour dressé un bilan de la ressource en eau expliquant comment le changement climatique allait fragiliser la ressource et combien l'eau était vulnérable à la fois en quantité mais aussi en qualité. Un préalable fastidieux, face à une salle passionnée, mais nécessaire pour comprendre les enjeux qui se présentent aux élus de ce territoire de 9.000 habitants. L'été qui vient de passer a une nouvelle fois engendré du citernage pour compenser l'a sec de la Glane en Xaintrie blanche et donner de l'eau au robinet.

L'impact est déjà là

Une situation que ni les agriculteurs largement mobilisés, ni habitants ne nient. Mais tous considèrent qu'il existe des solutions moins chères qu'une station de pompage dans un point unique de la Dordogne imaginée par la communauté de communes XVD afin de sécuriser l'alimentation en eau potable dans les années à venir.

[Alimentation en eau sur le secteur Xaintrie Val Dordogne \(Corrèze\) : pourquoi le projet a bu la tasse ?](#)

« Les épisodes de forte chaleur et de sécheresse nous impactent déjà directement, étés 2019, 2020, 2022... Nous ne pouvons pas dire que nous ne savons pas ! », assure Nicole Bardi, la présidente de la communauté de communes.



Nicole Bardi, présidente de la com com XVD qui va devoir prendre de orientations stratégiques via un schéma directeur de l'eau d'ici sa prise de compétence en 2026.

Pour le président du département, Pascal Coste, « la question de l'eau, c'est la question de l'aménagement du territoire ».

Inquiétudes et interrogations

Pollution, captage, forage, interconnexion, prix de l'eau, gouvernance, besoins agricoles, rentabilité... Le sujet, complexe, est parti tous azimuts. Pour le maire de Reygades, Bernard Trassoudaine, « on est 17 habitants au km². On ne gère pas l'eau dans un territoire hyper rural comme dans le bassin de Brive ! » Applaudissements.

« A-t-on déjà calculé la perte d'eau jusqu'au robinet ? Ne peut-on pas faire des économies en entretenant et réparant les réseaux », questionne une habitante de Sexcles.



Des collectifs se sont montés contre le projet de station de pompage dans la Dordogne

Les réseaux sont vétustes, 70 ans pour certains. Un spécialiste confirme une perte estimée à 30 % en moyenne. « Est-ce bien raisonnable d'envoyer de l'eau plus chère dans des réseaux qui fuient », interroge un habitant.

Recherche de l'eau, un préalable ?

Ce qui ne passe pas non plus du côté des sceptiques, c'est l'idée de faire remonter de l'eau d'Argentat à Saint-Privat, solution coûteuse en énergie. « A-t-on fait des recherches sur le plateau de Saint-Privat », questionne un agriculteur persuadé qu'il aurait fallu commencer par là. « Le puy du bassin a un problème d'eau mais des solutions ou une combinaison de solutions existent à moindre frais », argue Michel Queille de la FDSEA.



Michel Queille de la FDSEA

[Pourquoi le dossier sur la ressource en eau en Xaintrie est l'objet de crispations ?](#)

Pourquoi y-a-t-il urgence à agir ?

L'urgence repose sur deux aspects. Quantitatifs d'abord avec la notion bilan besoins-ressources (BBR) qui est le volume journalier de ressource à l'étiage (débit le plus faible) au regard des besoins journaliers en eau. À l'échelle de l'intercommunalité, ce bilan est déficitaire.

Qualitatifs ensuite avec la présence de pesticides, radon, arsenic sur certains forages comme à Auriac, Freygnac...

Des conséquences sur la santé

Une spécialiste de l'ARS a eu bien du mal à faire comprendre la non conformité de l'eau sur certains secteurs. « L'eau n'a pas partout le PH et la conductivité attendus. Une eau agressive a une conséquence sur la santé », justifie-t-elle. Des arguments peu convaincants pour Bernadette : « On n'aura pas envie de boire cette eau d'usine avec des traitements chimiques alors que l'on a plaisir à boire notre eau même si elle est un peu polluée !

Les trois scenarii

Scenario 1

Ce scenario conserve les ressources existantes et intègre une restructuration et une reminéralisation. Une augmentation de la capacité au niveau des forages d'Argentat est prévue avec sécurisation de Saint-Privat depuis le réseau d'Argentat. Coût : 12,5 M€ après subventions.

Scenario 2

Il conserve les ressources existantes mais seulement celles qui sont jugées structurantes (forages Argentat, captages des syndicats des deux vallées et du Puy du Bassin) et importation d'eau de Belloc sur certaines communes : Reygades, Albussac, St-Hilaire-Taurieux et Monceaux. Coût 10,7 M€ après subventions. n

Scenario 3

Celui qui fait l'objet de toutes les crispations avec création d'une prise d'eau unique sur la Dordogne et substitution de toutes les ressources existantes (sauf syndicat des Deux vallées) et importation possible de Belloc. Coût : 10,9 M€ après subventions.

Laetitia Soulier, photos Agnes Gaudin

La Corrèze va-t-elle manquer d'eau cet été ?

Article réservé aux abonnés

Publié le 22/02/2023 à 14h37

Evolution climatique, complément d'eau potable de certains secteurs pendant les sécheresses, préservation des ressources. La stratégie des syndicats d'eau en Corrèze est de se tourner dans l'avenir vers les "grands axes", comme la Dordogne ou la Vézère. Les éléments de la réponse a la question

Mis à jour

le 27/02/2023 à 16h21

De 21 janvier au 20 février, on n'a jamais eu une période aussi sèche en Corrèze. En février, il n'est tombé qu'un millimètre d'eau. © Stéphanie Para

En France, le mois de février devrait se terminer avec un déficit pluviométrique de plus de 50 %, devenant ainsi l'un des mois de février les plus secs jamais enregistrés, depuis 1959.

Qu'en est-il en Corrèze ?

On l'appelle le pays de « Mille sources », parce que le vert des forêts s'y reflète dans ses rivières, ses lacs et ses étangs. Pourtant, cette apparente abondance d'eau en Corrèze est trompeuse, parce que son sous-sol granitique ne permet qu'un stockage très limité d'eaux souterraines. D'où l'importance cruciale des pluies en hiver pour renouveler les ressources.

Selon Météo France, l'Hexagone vient de connaître 31 jours sans pluie, un record. Pire encore : « le mois de février devrait se terminer avec un déficit pluviométrique de plus de 50 %, devenant ainsi l'un des mois de février les plus secs jamais enregistrés depuis le début des mesures en 1959. »

Ceux qui scrutent le ciel

Qu'en est-il en Corrèze ? Depuis le 21 janvier dernier, on a des conditions anticycloniques qui perdurent sur le département, avec peu ou pas de pluie. « Du 21 janvier au 20 février, on n'a jamais eu une période aussi sèche en Corrèze, constate Françoise Marguerat, prévisionniste à Météo France. Au 20 février, il n'était même pas tombé un millimètre d'eau dans le mois, alors qu'il aurait dû en tomber 68 millimètres, en sachant que la normale d'un mois de février complet est de 95 millimètres. On est à la veille d'un épisode pluvieux qui va durer jusqu'à vendredi 24 février. On aura peut-être une trentaine de millimètres sur trois jours, mais ça ne va pas trop changer la donne. »

La prévisionniste souligne : « Actuellement, nous sommes en cours de la saison de recharge, entre les mois de septembre et de mars, pendant lesquels les nappes souterraines et les captages se remplissent. Ce sont les pluies qui tombent durant cette période qui assurent un étiage correct (la période la plus chaude, avec une forte consommation d'eau aussi bien par la nature que l'homme). »

On peut encore espérer de la pluie en mars, mais, au 20 février et depuis le mois de septembre en Corrèze, on note, en moyenne, un déficit de pluie de 20



%.

On peut encore espérer de la pluie en mars, mais, au 20 février et depuis le mois de septembre en Corrèze, on note, en moyenne, un déficit de pluie de 20 %.

« On a diverses situations. De Saint-Privat jusqu'à Égletons, le cumul de pluies tombées est presque normal. Par contre, sur Brive, la moyenne Corrèze (entre la vallée de la Vézère et la vallée de la Corrèze, d'Uzerche à Bar), comme sur le Plateau de Millevaches, on a un déficit de 30 %. Sur toutes les autres zones, il manque environ 15 % de pluie. »

Françoise Marguerat (Météo France)

Selon la prévisionniste : « Cette situation fait suite à l'an dernier où on a déjà eu une sécheresse très longue, après une saison de recharge qui a été également déficitaire. »

Mais, c'est l'année 2019 qui est encore dans les mémoires. « Durant la saison de recharge 2018-2019, on a eu un déficit pluviométrique de 30 %, sur la Corrèze. » L'étiage 2019 a été très compliqué, avec une sécheresse sévère. »

Ceux qui gèrent la ressource

Vincent Marmonnier, directeur d'EDF Hydro, Vallée de la Dordogne se veut rassurant... pour l'instant. « Aujourd'hui, nos réserves d'eau sont conformes à la moyenne normale pour un mois de février. Notre château d'eau, la retenue de Bort-les-Orgues est rempli aux deux tiers, ce qui est un taux de remplissage tout à fait conforme à la moyenne historique. Donc, il n'y a pas d'alerte sur le stock à ce stade. Mais, il est impossible de se projeter sur l'année 2023. On a des prévisions météo qui sont fiables sur 10 jours et pas au-delà. »

Pendant la période hivernale, les barrages sont sollicités pour assurer la stabilité du réseau électrique. Puis, au printemps qui est traditionnellement plus pluvieux, la priorité est d'assurer le remplissage des retenues, de façon à aborder l'été avec un taux de remplissage le plus élevé possible.

Dans le domaine de l'eau potable, EDF Hydro, Vallée de la Dordogne fait du soutien d'étiage. « On a par exemple une convention avec le syndicat du Puy des Fourches sur la Vézère qui leur permet de pouvoir produire de l'eau potable pendant la période estivale, souligne son directeur. L'eau ne nous appartient pas, C'est un bien commun. Sa gestion et l'équilibre entre l'ensemble des usages se font dans un cadre concerté, sous l'égide des services de l'État. Si à un moment, il faut faire des choix, c'est de la responsabilité des pouvoirs publics. »

Ceux qui pensent à l'avenir



Frédéric Moinot est chargé de mission gestion écologique chez EPIDOR.

L'été dernier a été marqué par la valse des camions-citernes en direction de deux secteurs du département où l'eau potable manquait cruellement : le plateau bortoïse et les huit communes de l'ancien canton de Saint-Privat. Ce scénario pourrait se reproduire cette année encore. Frédéric Moinot, chargé de mission gestion écologique chez EPIDOR (Établissement public territorial du bassin de la Dordogne) constate : « On arrive à la fin d'hiver avec des nappes, des recharges qui ne sont pas à la bonne hauteur. Une situation qui présage, pour l'instant, un été difficile. La stratégie des syndicats d'eau en Corrèze est de se tourner dans l'avenir vers les "grands axes", comme la Dordogne ou la Vézère et des cours d'eau, un peu plus alimentés. Ça voudrait dire une sécurité au niveau de la quantité disponible, mais ça coûtera plus en énergie et en réseau. »

L'eau, ce bien si précieux, sera donc de plus en plus chère. « Pour l'eau potable, d'une manière générale, on a amélioré les réseaux, les rendements ont augmenté, résume Frédéric

Moinot. Mais, en Corrèze, les pertes sont plus importantes, parce qu'on a un habitat dispersé et un linéaire beaucoup plus long, ce qui est très coûteux, alors que les collectivités sont moins riches. Pour donner une idée, la moyenne nationale pour les pertes est de 2,5 m³ d'eau par jour, par kilomètre de réseau. En Corrèze, on est sur un ratio de 4 m³ par jour et par kilomètre. Dans les années à venir, les gains sont aussi à retrouver dans ce domaine, mais les travaux de rénovation du réseau coûtent cher. Ce qui aura aussi une forte incidence sur le prix de l'eau.

En chiffres : L'eau potable en Corrèze, c'est plus de 800 points de prélèvement dont environ 700 captages, 80 forages, 30 prises d'eau de surface pour plus de 120.000 abonnés.

Les stratégies pour le futur



La retenue de Bort-les-Orgues est remplie aux deux tiers, ce qui est un taux de remplissage tout à fait conforme à la moyenne.

Quelles sont les stratégies qui se dessinent pour les années à venir ? « On va encore vivre des situations de sécheresse avec une récurrence plus forte. Les prévisions nous montrent que sur le bassin de la Dordogne, on aura de l'eau de pluie pas forcément en quantité inférieure. Par contre, sa répartition dans l'année sera complètement perturbée, avec beaucoup moins de précipitations en été. On va donc avoir des étiages sévères, avec des phénomènes de canicule, plus fréquents et des assèchements de cours d'eau. Devant la raréfaction de la ressource, il n'y a pas de solution miracle, mais une palette de solutions. Parmi elles : « on propose de réorienter certains usages, comme l'abreuvement du bétail qui pompe beaucoup sur les systèmes collectifs d'alimentation en eau potable. En Xaintrie, par exemple, l'agriculture représente la moitié de la consommation. On peut travailler sur le fait que les fermes aient des forages autonomes ou réinvestir à cet usage des anciens forages abandonnés qui pourront peut-être suffire pour alimenter des groupes de fermes. »

« Heureusement, qu'on a des barrages hydroélectriques »

Le plateau bortoïse et la Xaintrie blanche font partie des secteurs où, à chaque sécheresse, pèse le risque de pénuries sur l'approvisionnement en eau potable. « Il y a un autre point difficile qu'on est en train de résoudre, complète Pascal Coste, président du Conseil départemental de la Corrèze et fin connaisseur de la problématique de l'eau. Il s'agit du secteur de la zone de la

Montane et d'Égletons. » Cette solution qui est en train d'être finalisée prend forme, « d'une extension, à partir de Naves, de l'approvisionnement en eau de la Vézère, » géré par le Syndicat du Puy des Fourches.



« Au-delà du fait de remonter de l'eau, comme certains le pensent, il s'agit aussi d'avoir une résilience plus forte des réseaux. Celle-ci pourrait être assurée par quelques grandes interconnexions de plusieurs bassins, à faire sur le plan départemental, pour redonner de l'assurance à tout le monde. »

Pascal Coste (président du conseil départemental)

Par ailleurs, il reste à surveiller le secteur d'Auvézère, comme quelques situations sur le Plateau de Millevaches.

« On a la chance d'être sur le bassin amont de la Dordogne, insiste Pascal Coste. Les simulations du GIEC, (avec + 2,5 °C en 2070), amènent deux constats. Des assecs seront encore plus longs, parfois de sept mois. Mais, la pluviométrie sur ce bassin ne devrait pas baisser annuellement, mais concentrée sur les mois d'hiver, avec quasiment plus de neige. Heureusement qu'on a des barrages hydroélectriques, notamment sur la Vézère, sinon, on n'aurait plus d'eau dans toute la partie centrale de la Corrèze, comme à Brive. Si on veut des réseaux résilients, maintenant, il faut qu'on soit en capacité de créer de nouvelles réserves en eau qui permettraient le maintien d'étiages. »

A Argentat-sur-Dordogne, des citoyens s'impliquent dans la problématique de l'eau en Xaintrie

Article réservé aux abonnés

https://www.lamontagne.fr/argentat-sur-dordogne-19400/actualites/mobilises-pour-leau-en-xaintrie_14266847/

Publié le 23/02/2023

Demandes d'informations, analyse de la situation, discussions avec les élus locaux, le syndicat des eaux, le département et la préfecture ; information de la population, telles sont les intentions de l'association « eauxactescitoyens »

L'association, créée en novembre 2022 et représentée ici par ses responsables, compte déjà une centaine de membres. © Droits réservés

En Xaintrie, l'association Eaux actes en XV'D s'implique dans la répartition de l'eau. Elle souhaite informer, connaître et analyser les besoins en eau de son territoire.

L'association Eaux actes en XV'D s'est créée en novembre 2022 à Argentat-sur-Dordogne, pour participer aux débats et décisions sur l'eau en Xaintrie.

Le besoin d'être mieux informés

Comptant déjà une centaine de membres, issus de tous secteurs et tous âges, son but est clair : « Nous voulons préserver les ressources en eau, empêcher le projet de captage unique, tout en informant la population des décisions des élus », énonce Christine Guerin, membre de l'association.

Suite à l'annonce de captage unique dans la Dordogne, qui a failli être voté à Albussac en décembre 2021, des personnes ont décidé de se mobiliser pour motiver les gens à les faire réfléchir sur le sujet.

[Pourquoi la population de Xaintrie \(Corrèze\) s'inquiète des choix à venir concernant l'eau potable sur le territoire ?](#)

Ainsi en 2022, le groupe a mené une enquête publique citoyenne sur différentes communes du territoire. « Nous avons mis les documents, que nous avions en notre possession, sur une page internet pour que les gens puissent s'informer du projet et nous avons pu récolter une centaine d'avis », poursuit Christine Guerin.

Répartis dans des commissions de travail

L'association organise plusieurs réunions avec leurs membres, regroupés en commissions de travail, pour envisager ainsi des actions d'informations. « Le Syndicat des Eaux du Puy du Bassin indique avoir 147 m³/jour de perte d'eau sur le réseau, alors que 4.777 m³ ont été

citernés en 60 jours. Dès lors, la réparation des fuites réglerait une bonne partie du problème et serait une solution moins coûteuse », estiment les membres de l'association.

Déterminés, ils ne souhaitent pas s'en arrêter là et ont écrit une lettre à la présidente de la Communauté de Communes « Nous demandons que nous soient transmis tous les éléments et études portés à la connaissance de la communauté de communes sur la question de l'eau » déclarent-ils dans leur lettre.

Contact. E-mail : eauxactescitoyens@mailo.com.

Corrèze : comment la Xaintrie blanche sécurise son alimentation en eau potable après des années de citernage les étés de sécheresse

Article réservé aux abonnés

https://www.lamontagne.fr/argentat-sur-dordogne-19400/actualites/correze-comment-la-xaintrie-blanche-securise-son-alimentation-en-eau-potable-apres-des-annees-de-citernage-les-etes-de-secheresse_14436997/

Publié le 18/01/2024 à 12h00

Projet de remonter sur un dénivelé de 400 mètres l'eau potable depuis le surplus d'Argentat (jusqu'à 2000m³/jour) pour sécuriser l'approvisionnement de 1850 abonnés du plateau. Projet indépendant de la ComCom Xaintrie Val Dordogne. Le cout prévisionnel est de 7 millions d'Euro à l'échéance de 3 ans. L'association Eauxactescitoyens appelle à une manifestation 20 janvier 2024 pour s'opposer à un projet démesuré et inadapté »

La station de Lavergne dépendante d'un ruisseau souvent victime assec sera stoppée au profit du projet d'interconnexion avec Argentat. © Agnès GAUDIN

Une entente intercommunale est née pour sécuriser le territoire de l'ex canton de Saint-Privat en eau potable. L'interconnexion est prévue avec une conduite excédentaire d'Argentat. Un projet ambitieux mais contesté. Explications.

2019, 2020, 2022... des années noires pour la Xaintrie Blanche où la sécheresse a mis à mal les ressources en eau. Un citernage coûteux et anxiogène qui a laissé des traces. Comment ne plus revivre cette situation ? Comment faire en sorte que l'eau potable arrive au robinet des 3.600 habitants ?

Alors qu'un rassemblement d'opposants est prévu samedi 20 janvier (*voir ci-dessous*), les élus refont le point sur ce dossier.

[Sécheresse : les citernages d'eau ont commencé en Xaintrie \(Corrèze\)](#)

L'enjeu du projet. Pour Nicole Bardi, maire d'Auriac, présidente de Xaintrie Val Dordogne et Joël Beynel, président du syndicat des eaux du Puy du Bassin, il faut éviter tout amalgame. Le projet qui a été voté « démocratiquement » par neuf communes n'a rien à voir avec la Communauté de communes qui n'aura la compétence eau qu'en 2026. Il s'agit d'un projet qui a pour but, après des années critiques, de sécuriser l'alimentation en eau potable du plateau de l'ex canton de Saint-Privat.

Le projet dans le détail. Le choix fait par ces neuf communes (*) est de s'interconnecter avec le réseau d'eau excédentaire d'Argentat afin de faire remonter l'eau sur le plateau. Concrètement, ce raccordement se fera avec des pompes à partir d'une station qui sera bâtie sur une parcelle privée au lieu-dit Le Péage sur la RD980 à la sortie d'Argentat. « La reprise d'eau se fera en face de l'Ehpad », explique Nicole Bardi. « On se branchera sur la conduite (Argentat ne pompe pas l'eau dans la Dordogne mais dans un champ captant, Ndlr) et on achètera l'eau à la commune d'Argentat, tout simplement », traduit Joël Beynel. A partir de cette station, un tuyau remontera sur 12 km au château d'eau de Jarrigoux à Saint-Privat. « De là, l'eau ira par gravitation à la station de Lavergne qui servira juste de réservoir puis à une station à construire à Artiges qui amènera l'eau au Puy du Bassin. »

Le calendrier et le coût. La consultation des entreprises va être lancée courant 2024 pour des travaux qui devraient débiter à la fin de l'année. Prudent, le président du syndicat avance une durée de deux ans.

Quant au coût, il approche les 7 millions d'euros avec des subventions qui pourraient avoisiner 60 %. Quant au prix du m³, « on sera à moins d'un euro ». Nicole Bardi le confirme : « Il augmentera, mais dans des proportions raisonnables ». Et de se réjouir : « Je me félicite que ce projet aboutisse car c'est sécuriser l'alimentation en eau potable en quantité et qualité pour les années à venir. On ne se tire pas une balle dans le pied pour ainsi pouvoir attirer de nouveaux habitants, des entreprises. » Les élus ne veulent pas mettre une croix sur le développement du territoire.

C'est un projet ambitieux et osé, mais la ruralité a le droit de vivre aussi », insiste Joël Beynel.

Pour répondre à ceux qui plaident pour de nouveaux forages, les élus rappellent que depuis plus de quinze ans, les études se sont enchaînées et n'ont pas abouti à des solutions convaincantes. Ils s'appuient aussi sur les conclusions de l'hydrogéologue Jean-Pierre Floch et du BRGM (bureau de recherche et de géologie minière) : « toute une communauté scientifique estime qu'il sera compliqué de trouver des ressources nouvelles et pérennes en Xaintrie dans les années à venir ».

(*) Les communes ont créé une entente car quatre ne sont pas adhérentes au syndicat du Puy du Bassin : Saint-Geniez-ô-Merle, Servièrès-le-Château, Hautefage et Auriac (pour moitié). Elles ont toutes délibéré favorablement en fin d'année.

Opposition : rassemblement samedi 20 janvier au Péage

L'association Eaux actes citoyens organise un rassemblement, samedi 20 janvier, contre le projet d'interconnexion de la Xaintrie blanche avec la commune d'Argentat, porté par une entente intercommunale (voir ci-dessus).

Ce rassemblement aura lieu samedi à 15 heures au lieu-dit Le Péage sur la D980 à la sortie d'Argentat en direction de Saint-Privat. Eaux actes citoyens qui revendique aujourd'hui 250

adhérents espère mobiliser de nombreux habitants de Xaintrie... Y compris ceux du plateau de Saint-Privat.

Le lieu du rassemblement a été choisi symboliquement puisque c'est là que doit partir vers les hauteurs de la Xaintrie le fameux « tuyau » censé amener l'eau vers les communes qui, ces dernières années, on dû être approvisionnées en eau par citernage.

« Surdimensionné »

« Nous sommes contre ce projet que nous jugeons surdimensionné avec 2.000 mètres cubes pour la Xaintrie et surtout inutile car il y a d'autres ressources en eau », explique Anne Deloule, l'une des responsables d'Eaux actes citoyens.

Par ailleurs, l'association est opposée à un autre projet, porté par XVD, celui d'une usine de captage d'eau en un point unique de la Dordogne. Si le projet du syndicat des Eaux du puy du Bassin, contesté samedi, n'est pas en lien direct, l'association considère néanmoins « qu'il s'agit de la phase 1 du projet de l'intercommunalité ».

Ils réclament une réflexion « globale »

Eaux actes citoyens reproche une forme d'opacité sur les informations techniques relatives à son projet.

En Corrèze, le projet de réseau d'eau potable de Xaintrie, connecté avec Argentat-sur-Dordogne, ne coule pas de source

Article réservé aux abonnés

https://www.lamontagne.fr/argentat-sur-dordogne-19400/actualites/en-corrèze-le-projet-de-reseau-d-eau-potable-de-xaintrie-connecte-avec-argentat-sur-dordogne-ne-coule-pas-de-source-pour-tout-le-monde_14438780/

Publié le 21/01/2024 à 11h34

La manifestation organisée par Eauxactescitoyens contre le projet de « l'entente » destiné à compléter l'approvisionnement d'eau potable de la Xaintrie blanche en période de sécheresse a réuni 150 personnes. Le volume (2000m³/jour) prévu est démesuré par rapport au manque de 200m³/jour pendant les pires moments de sécheresse, la recherche d'eau sur le plateau n'a jamais été envisagée pas plus que les réserves ou les efforts de sobriété ainsi que la gestion des espaces naturels. Le manque de concertation et l'opacité du projet sont également pointés du doigt.

Plutôt que de faire remonter l'eau depuis Argentat, l'association préconise de miser sur des captages optimisés sur le plateau et une ressource diversifiée. © Fabrice Combe
L'association Eaux actes citoyens s'est mobilisée, samedi 20 janvier, à Argentat-sur-Dordogne (Corrèze) pour dénoncer, avec le chantier d'interconnexion d'eau pour alimenter le plateau, un projet démesuré et inadapté.

Décidément, le projet d'interconnexion avec le réseau d'eau d'Argentat qu'envisage le syndicat du Puy du Bassin pour une entente de neuf communes de Xaintrie (*) ne coule pas de source. À l'appel de l'association Eaux actes citoyens, environ 150 personnes opposées à ces travaux se sont mobilisées samedi 20 janvier après-midi au lieu-dit « Le Péage », où les travaux devraient débiter d'ici fin 2024.

Sur le bord de la RD 980, des messages étaient brandis sur des fourches de tracteurs. « Pas de tuyau ! Pas de monopole de l'eau. Oui aux réseaux municipaux. » Sur une autre pancarte : « Contre la privatisation de notre bien commun ».

Travaux jugés « coûteux » et « inadaptés »

D'une seule voix, les familles présentes, retraités ou encore agriculteurs dénoncent un projet « démesuré », « coûteux » et surtout « inadapté ». Celui-ci prévoit, afin d'assurer une pérennisation de la ressource en eau potable, un raccordement au réseau d'Argentat via la construction d'une station, mais surtout d'une conduite d'une dizaine de kilomètres. Via un système de pompes, l'eau pourrait ainsi être remontée via cette canalisation de 250 mm jusqu'au plateau et assurer les administrés de l'eau en abondance après trois années de citernage à Saint-Privat, faute d'eau en plein été. « Ce qui a manqué, c'est 150 m³ et qu'un certain nombre de jours. Là, on nous annonce un projet de 8 M€ avec une capacité de 2.000 m³ jour. C'est totalement surdimensionné ! », estime Anne, l'une des représentantes de l'association opposante.

[Corrèze : comment la Xaintrie blanche sécurise son alimentation en eau potable après des années de citernage les étés de sécheresse](#)

À ses côtés, une amie, Claude, évoque des ressources déjà présentes et que l'on n'exploite pas : « À Saint-Cirgues-la-Loutre, nous sommes en excédant d'eau mais la suggestion d'interconnexion faite il y a quelques années n'avait pas été retenue. » D'autres s'interrogent sur l'abandon total de l'option de priorisation des captages déjà existants, voire de créer de nouveaux captages sur un secteur riche en eau. « Sur le plateau, nous avons de l'eau de qualité

et en abondance. Mais allez comprendre, cette possibilité de chercher des ressources en sous-terrain a été totalement occultée. »

« Moins d'opacité »

Si ce chantier est bien prévu entre les neuf communes de Xaintrie et le syndicat des eaux, les opposants sont nombreux à y voir une première phase à un chantier d'une autre ampleur. En effet, la communauté de communes Xaintrie-Val-Dordogne prévoit un raccordement à la Dordogne pour alimenter l'ensemble des communes. Et l'idée d'un réseau mono ressource fait aussi l'objet d'un ferme rejet.

« Imaginez une pollution de la rivière ? Comment ferait-on si la Dordogne devient la seule source d'approvisionnement ? », avance Daniel. La qualité de l'eau, dans cette hypothèse, suscite également des inquiétudes, poursuit-il : « Puiser dans la Dordogne, c'est ce qui a été fait avec la station de Belloc, à Beaulieu-sur-Dordogne. Et l'eau est tellement traitée qu'elle est proprement imbuvable ! »

Autre motif de ferme opposition, le coût de ce projet, « qui sera forcément répercuté sur la facture des administrés ». Venus nombreux, des agriculteurs, à l'instar de Victor, éleveur, sont eux aussi vent debout notamment pour des raisons économiques. « Une vache, ça boit 100 litres d'eau par jour. Imaginez les agriculteurs qui sont raccordés sur le réseau le prix qu'il va falloir payer pour ce projet... Certains sont autosuffisants, mais pas tous. »

Vendredi, l'association doit rencontrer le secrétaire général de la préfecture en espérant faire valoir leurs solutions, dont le recours aux ressources du plateau, et demander « moins d'opacité ».

() Saint-Privat, Servières-le-Château, Darzac, Auriac, Rilhac-Xaintrie, Saint-Julien-aux-Bois, Bassignac-le-Haut, Saint-Geniez-ô-Merle et Hautefage.*

Julien Bachellerie

Quand la baisse de la consommation d'eau potable oblige à repenser la source de son financement

Publié le 10/06/2024 à 08h30

Sobriété des usagers, améliorations techniques, restrictions pendant les sécheresses ont entraîné en 2023 une baisse de consommation de l'eau potable et donc des recettes des distributeurs confrontés à des besoins d'investissement pour parer au vieillissement des installations. Cette situation révèle ou accentue l'antagonisme entre la logique productiviste et la logique de préservation des ressources.

En 2023, la consommation nationale d'eau potable a diminué de 3 à 4 %, réduisant d'autant ou presque les recettes des opérateurs du secteur.

La baisse, en 2023, de la consommation d'eau potable en France et, corollairement, des recettes des acteurs du secteur menace-t-elle les investissements nécessaires au regard des enjeux quantitatifs et qualitatifs ? Autrement dit, qui va les payer ?

La chute, en 2023, de 3 à 4 % de la consommation d'eau potable agit comme une douche froide pour les opérateurs du secteur, habitués à une baisse en pente douce. « Cette diminution réduit de presque autant les recettes, note Mélissa Bellier, conseillère technique pour le pilotage des services d'eau à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Ces 3 à 4 % d'eau consommée en moins, c'est 2 à 3 % de recettes en moins à un moment où les collectivités locales ont aussi à faire face à une hausse de leurs charges d'exploitation en raison de la hausse du coût des énergies même si la plupart ont des contrats de long terme. »

« Par ailleurs, poursuit-elle, des investissements sont nécessaires. Plus de 90 % du patrimoine des services publics d'eau et d'assainissement sont constitués par des réseaux souterrains dont la durée moyenne de vie estimée est de cent ans, mais ceux mis en place à partir des années 1970, souvent en PVC, ont mal vieilli. D'où la nécessité d'accélérer le rythme de rénovation des réseaux. D'autres investissements sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau potable au regard du défi que constituent les pesticides et leurs métabolites, ainsi que le traitement des eaux usées. »

Prise de conscience

« Ces 3 % de baisse en moyenne, abonde Aurélie Colas, déléguée générale de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E), cache des disparités, celle-ci pouvant atteindre 10 % dans certains territoires. La baisse, jusque-là passive du fait des progrès dans l'électroménager, était de l'ordre de 1 % par an. Elle est plus forte en 2023 en raison d'un changement de comportement des usagers dicté par une prise de conscience qu'expliquent les épisodes de sécheresse de 2022, les restrictions d'eau ici ou là, et les appels à la sobriété des pouvoirs publics. Cette forte baisse s'est confirmée sur les quatre premiers mois de 2024. »

« Or, insiste-t-elle à son tour, les recettes sont à hauteur de 80 à 90 % assises sur la

consommation d'eau potable, les 10 à 20 % provenant des abonnements. C'est la part variable de la facture, à savoir les volumes, qui finance pour l'essentiel les services d'eau et d'assainissement, les exploitants privés et publics et les agences de l'eau. »

Moins de 1 % du budget des ménages

Le manque à gagner en volume sera-t-il compensé par une hausse du prix du mètre cube??
« La décision appartient aux collectivités locales, rappelle Aurélie Colas. Passé un constat commun, ces collectivités ont élaboré avec les entreprises du secteur 25 propositions autour de cinq axes : connaître pour agir avec une généralisation des compteurs communicants et une identification des forages privés dont les captages impactent la ressource?; élargir la boîte à outils des collectivités en matière de tarification en la rendant, à l'exemple de Toulouse, notamment variable au fil des saisons?; rémunérer les opérateurs à leur capacité à économiser l'eau?; subventionner les orientations les plus vertueuses?; impliquer plus les usagers dans la gestion de l'eau. »

[L'eau, une source potentielle de conflit dans le monde](#)

Et cela passe par une meilleure information car, pour bien des ménages, ces mètres cubes ne sont qu'une goutte d'eau ou presque dans leur budget au regard d'autres dépenses contraintes. Car, en dépit d'une grande disparité, le prix de l'eau en France s'élève en moyenne à 4,30 €/m³ soit 0,8 % du budget des ménages contre respectivement 4,7 et 2 % pour ceux de l'énergie et de la téléphonie.

Logiques opposées

« Cette baisse de 3 à 4 %, relève l'économiste Christophe Defeuilley, ne porte que sur les réseaux d'eau, les industriels, les agriculteurs et les centrales nucléaires prélevant également dans les nappes ou les cours d'eau. Il y a, à cette baisse, les explications connues - les progrès dans l'électroménager et les changements d'habitudes (douche plutôt que bain) - et celles qu'on oublie comme la désindustrialisation. Seul le secteur agricole a une consommation stable, mais la France n'est pas vraiment un pays d'irrigation. »

[L'opposition aux mégabassines ne fait sans doute que commencer](#)

Certes, mais après le beau temps, la pluie y vient moins souvent qu'hier... « La logique : "L'eau paie l'eau" n'est plus tenable, pointe l'économiste, même si elle a encore ses partisans. Deux logiques s'opposent. La première, productiviste, consiste à continuer comme avant avec une pollution industrielle et agricole censée être contenue par des usines de dépollution plus coûteuses et plus performantes, financées par le prix de l'eau, c'est-à-dire largement par les ménages. Elle est défendue par les industriels et les agriculteurs, mais aussi les pouvoirs publics nationaux. La seconde entend préserver en amont une ressource devenue rare. Elle promeut à dessein une réorientation des taxes et des aides. Elle s'appuie également sur le principe du pollueur-payeur. Les régies s'y reconnaissent. Celles-ci concernent de plus en plus d'abonnés depuis la remunicipalisation de l'eau à Paris en 2010. »

Jérôme Pilleyre

Lire. Christophe Defeuilley, *La politique publique de l'eau. Gouverner un bien commun*, Éditions du Bord de l'eau, 2024, 14 €